

Pôle « Dépendance et Handicap » et « Personnes Âgées »

→ APPRENTISSAGE de la LANGUE DES SIGNES Française

Publics concernés :

- Toute personne désireuse d'apprendre la LSF
- Assistants Maternels et salariés du Particulier Employeur

Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle de formation en U
- Accessibilité PMR partielle ou totale
- Adaptations pédagogiques individuelles possibles
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation

Profil(s) Formateur(s) :

Natali MATIC, Formatrice en Langue des SF

Réussite & Satisfaction :

- Formation animée depuis 2018

Profil et pré-requis :

Aucun pré requis de niveau de formation
Ne pas avoir d'appréhension sur l'expression corporelle

Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

► Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Etre en mesure de connaître les fondamentaux de la langue des signes française, de comprendre des phrases simples et d'utiliser un signaire de base pour entrer en relation avec un enfant ou un adulte ayant une déficience auditive dans le contexte de son métier.

Contenus et durée de la Formation :

► 5 jours (35 heures)

- La relation et la communication avec la personne déficiente auditive.
- La Langue des Signes Française : définition et repères.
- L'alphabet dactylogique.
- Les quatre types de signes.
- La syntaxe de la LSF.
- Les paramètres du signe et l'importance de l'expression corporelle.
- L'utilisation de l'espace.
- Le signaire de la vie quotidienne
- Le signaire utile dans l'emploi à domicile

Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Les apports théoriques seront abordés totalement en langue des signes.
- Alternance de temps collectifs, en binômes et individuels.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*

- *Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et le positionnement, évaluation continue, grille d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction en fin de formation.*

- *Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation (si assistant maternel ou SPE) et attestation de formation.*

Modalités d'inscription & Tarifs :

Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation.

- Formation prise en charge avec le plan de développement pour les salariés du particulier employeur et les assistants maternels.
- Tarif individuel: 875€